

Département de Seine et Marne
 Membres
 afférents au Conseil : 27
 en exercice : 24
 ayant pris part à la délibération : 15
 Date de convocation : 12 décembre 2018
 Date d'affichage : 12 décembre 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
 JOUARRE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
 DU 19 DÉCEMBRE 2018**

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Étaient présents : Katiana REBEL - Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET – Sandra MEUNIER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER

Absents excusés ayant donné pouvoir :
 Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLÉE
 Élisabeth DIEU a donné pouvoir à Boris SARRAUTE

Absents : Carole GUILLOT – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Marc LAURENT – Mme BADDOUR – M. GOULLIEUX – Mme LECLERCQ – M. MEYNADIER – Mme FARGET

Secrétaire de séance : Sandra MEUNIER

2018-071 : DECISION MODIFICATIVE N°3

La décision modificative est un acte budgétaire permettant d'ajuster les prévisions initiales inscrites au budget communal aux réalisations des premiers mois de l'exercice.

Il est proposé la décision modificative n° 3 suivante :

77238 Code INSEE	COMMUNE DE JOUARRE CME DE JOUARRE 216	DM n°3 2018
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
 DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2152-106-822 : VOIRIE	0.00 €	14 340.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-106-822 : PONT DU GROS CHENE	0.00 €	6 060.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2031-106-822 : VOIRIE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 340.00 €
R-2031-106-822 : PONT DU GROS CHENE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 060.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	20 400.00 €	0.00 €	20 400.00 €
D-2128-119-64 : PARKING JEAN MOULIN	0.00 €	21 291.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-103-64 : MICRO CRECHE	0.00 €	5 752.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2156-111-020 : VIDEOPROTECTION	40 761.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2163-101-020 : MAIRIE	6 762.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184-103-64 : MICRO CRECHE	0.00 €	11 920.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-103-64 : MICRO CRECHE	0.00 €	7 550.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	46 513.00 €	46 513.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	46 513.00 €	66 913.00 €	0.00 €	20 400.00 €
Total Général		20 400.00 €		20 400.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE de valider la décision modificative n°3, telle que ci-dessus

Fait les jours, mois et an que dessus
 et ont signé au registre les membres présents
 POUR EXTRAIT CONFORME
 A Jouarre, le 21 décembre 2018
 Le Maire,
 Fabien VALLEE

